

# LOU RAPLOU



> LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VERNÈGUES-CAZAN

**NUMÉRO 10**  
**JUIN 2026**

## Présentation des nouveaux élus

Page 6-7



**Budget**

**2026**

Page 9



**Associations Vernègues**

**Cazan Entreprendre**

Page 13

**LE COLLECTIF DES LUNETIERS** OPTIQUE & AUDITION

Pôle Médical Raymonde Agusti,  
30 route de Salon - 13330 PELISSANNE  
Tél. 04 42 05 26 09  
www.lecollectifdeslunetiers.fr

**BILAN AUDITIF OFFERT  
SERVICE AUDITION**  
MARDI MATIN & JEUDI APRÈS-MIDI  
SUR RENDEZ-VOUS

**FAITES VÉRIFIER  
VOTRE VUE  
GRATUITEMENT  
DANS NOTRE MAGASIN**

nos partenaires santé

**media information**  
Editions - Communication

**1978 - 2026**  
48 ans au service des collectivités

Pour vos besoins  
de flyers,  
panneaux, agendas,  
revues,  
guides et plans

n'hésitez pas à  
nous contacter

par tél au : **04 67 99 85 85**  
ou par mail : [direction@media-information.fr](mailto:direction@media-information.fr)

21 rue Maurice Ravel  
34080 MONTPELLIER

**Intermarché SUPER**

leDRIVE  
**MALLEMORT**  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

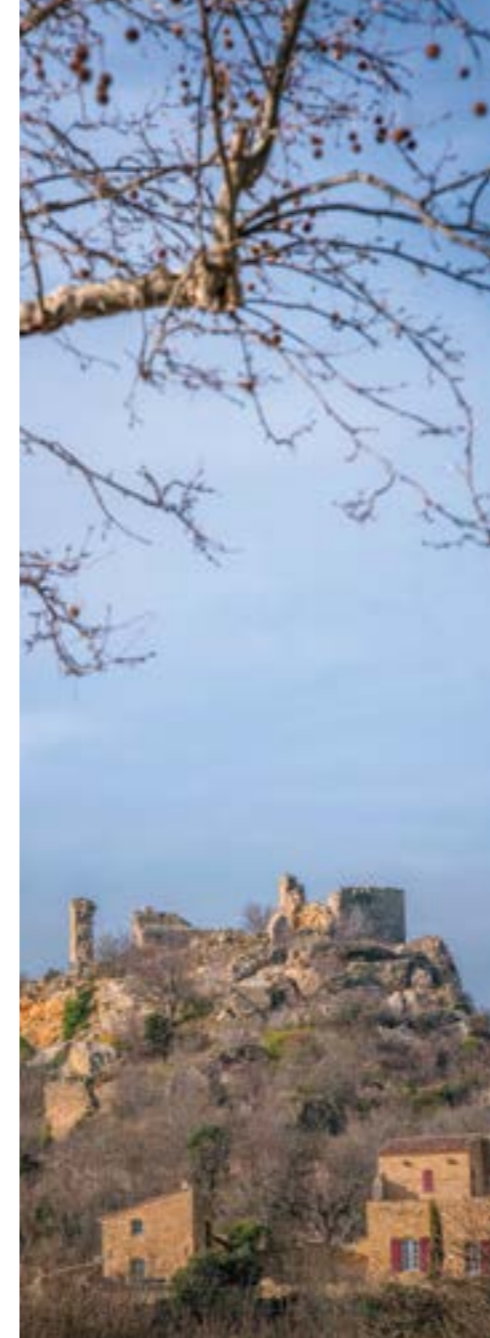
**04 90 59 10 11**  
Avenue de Craponne, 13370 Mallemort

**Briconautes**  
Etablissement REILLE - Mallemort  
13370 MALLEMORT

04 90 59 41 92  
Z.I Avenue de Craponne

Du lundi au Samedi : 8h45 - 12h15 / 14h - 19h  
Ouvert le dimanche matin en Juillet et Août

**NOUVEAUX RAYONS :**  
Literie, cuisines équipées, salles de bains équipées, pêche, alimentation  
et soins pour animaux, électroménager, motoculture entretien/affutage



**RÉGIE - ÉDITIONS PUBLICITAIRES PRESSE CONSEIL  
EN COMMUNICATION**  
21, Rue Maurice Ravel - 34080 MONTPELLIER  
Tél. Standard : 04 67 99 85 85  
Tél. Comptabilité Client : 04 67 99 85 80  
Direction : Sami KHALAF  
Publicité : Laurence MOURON  
Maquette et Imprimerie spéciale :  
MEDIA INFORMATION

Nous remercions les annonceurs de leur aimable participation à l'élaboration de cette publication, et invitons nos lecteurs à les consulter. Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de supports, sans notre autorisation, sera poursuivie (art. 19 de la loi du 11/03/57). Nous nous excusons par avance de toute erreur d'impression, modification de bureau ou d'adresses, entre la rédaction et la parution du présent document. Selon une jurisprudence constante, les éditeurs ne sont pas responsables des erreurs ou omissions commises involontairement dans les ouvrages qu'ils publient.

## > SOMMAIRE

> <b>ÉDITO DU MAIRE</b>	p.5
> <b>ADMINISTRATION</b>	
Présentation du nouveau Conseil Municipal	p.6-7
Nouveau Président au Conseil de la Métropole	p.8-9
Comprendre le budget de la commune pour 2026	p.9
Vernègues est sur INTRAMUROS	p.10
> <b>ENFANCE / JEUNESSE</b>	
Une nouvelle Présidente pour le SIVU	p.11
Parole d'enfants : Moi si j'étais Maire ... !	p.11
Carnaval 2026	p.12
> <b>VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVITÉS</b>	
L'association Vernègues-Cazan Entreprenre à l'honneur	p.13
FC Vernègues : cap sur la saison prochaine	p.13
Faites le plein de vitamines festives avec l'OMSC cet été !	p.14
Forum des associations : septembre 2026	p.14
> <b>CITOYEN</b>	
Trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards : que dit la réglementation ?	p.15
Vigilance feux de forêt : les bons réflexes	p.15
Point sécurité : qui contacter en cas de problème ?	p.16
Piégeage printanier : lutte contre les frelons asiatiques	p.17
Stop au dépôt de déchets sauvages !	p.18
> <b>ART ET CULTURE</b>	
Salon du livre 2026 : une édition qui confirme son succès	p.19
Une bibliothèque municipale dynamique !	p.20
Soirée chorale unique à Saint Symphorien	p.20
L'humour à l'honneur avec la compagnie « Les Fous-Vélins » : Délires d'élus	p.21
Coup de cœur littéraire « La Maison vide » - Prix Goncourt 2025	p.21
Vernègues et Cazan comptent des artistes en plus : Mise en lumière de Séverine REITA et Léone LANGLOIS	p.22-23
> <b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SÉCURITÉ</b>	
Avancée du projet de réfection de l'éclairage public	p.24
Coupe et abattage d'arbres	p.24
Poursuite des projets engagés	p.25
> <b>SANTÉ / SOCIAL</b>	
Futur hôpital du pays salonnais : un projet d'envergure	p.26
Mars bleu : un RDV incontournable pour sensibiliser au dépistage du cancer colo-rectal	p.26
Registre communal des personnes vulnérables	p.27
Et vous, connaissez-vous les bienfaits de l'huile d'olive ?	p.28
Les rendez-vous MGA et Pôle Info seniors	p.29
> <b>HOMMAGES</b>	
Raymonde LION-CALIGARIS	p.30
Michèle et Jean DESMOULINS	p.30
> <b>AGENDA DES ÉVÈNEMENTS</b>	p.31
> <b>BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES</b>	p.32
> <b>LE MOT DE L'OPPOSITION</b>	p.32
> <b>ÉTAT CIVIL</b>	
Naissances / Mariages / Décès	p.32
> <b>DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL</b>	p.33
> <b>LA VIE ASSOCIATIVE DE VERNÈGUES-CAZAN</b>	p.34
> <b>NUMÉROS UTILES</b>	p.35

**LTP LES TERRASSEMENTS DE PROVENCE**

Famille Martino, de père en fils depuis 50 ans

- > Terrassements
- > Démolition
- > Génie civil
- > Entretien de cours d'eau
- > Réseaux divers
- > Voirie

**www.l-t-p.fr**  
**04 90 17 08 81**

296, chemin de la Levade  
13300 Salon-de-Provence



## POURQUOI TANT DE VENDEURS NOUS FONT CONFIANCE ?

- 🏆 ÉLUE AGENCE DE L'ANNÉE 2025
- 📍 +13 ANS D'EXPERTISE LOCALE
- ⭐ +560 AVIS CLIENTS
- ✅ 4,8/5 DE SATISFACTION
- 🏠 +20 000 ACQUÉREURS EN INTERNE
- 👤 30 CONSEILLERS SUR LE SECTEUR
- 📝 178 VENTES EN 2025

**Vous avez un projet immobilier ?  
Discutons-en ensemble.**



*Stéphane Rouart*

06.17.35.47.40  
srouart@myproject-immo.fr



## > ÉDITO DU MAIRE



**Chers amis, Chères et chers habitants de Vernègues et Cazan,**

Les élections municipales du 15 mars dernier ont marqué un moment important de notre vie démocratique locale. Je tiens, avant toute chose, à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée. Cette responsabilité m'honore et m'engage pleinement au service de notre commune.

Lors de cette campagne, nous avons pris des engagements clairs. Portée par une équipe de femmes et d'hommes passionnés et mobilisés, notre équipe est à votre écoute et à votre service pour continuer à agir concrètement au quotidien, préserver notre qualité de vie et préparer l'avenir de notre commune avec ambition et réalisme.

Cette dynamique, nous l'avons construite avec vous : au service de notre cadre de vie, notre patrimoine, nos enfants, nos aînés, des acteurs associatifs et économiques et de l'avenir de Vernègues et de Cazan. Ces engagements, nous les tiendrons.

Au-delà des résultats électoraux, je veux vous dire que notre équipe est pleinement au service de tous les habitants, sans distinction. Nous avons pris acte de vos attentes, de vos préoccupations et de vos idées, et nous nous engageons à y répondre avec rigueur, respect et proximité. Notre porte restera ouverte à chacun, y compris à celles et ceux qui n'ont pas choisi notre liste, dans un esprit de dialogue et d'intérêt collectif. Ensemble, nous construirons l'avenir de notre commune, en gérant ses ressources avec responsabilité et en maîtrisant strictement nos dépenses.

Nous pouvons d'ailleurs nous appuyer sur le travail engagé depuis 2020 : les finances de la commune ont été redressées au cours du précédent mandat. Nous poursuivrons cette trajectoire vertueuse, indispensable pour investir utilement dans notre cadre de vie, sans hypothéquer l'avenir.

Pour renforcer ce lien de proximité, des permanences seront organisées à Cazan dès septembre, chaque troisième samedi du mois, de 9h à 12h, dans les locaux de la Police Municipale, place de la République. La première permanence est fixée au samedi 19 septembre : vous y serez accueillis par le maire et les élus, disponibles pour échanger sur vos besoins, vos projets ou vos préoccupations, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en contactant la Mairie.

Nous restons à votre entière disposition.

Le 16 avril, j'ai également été élue Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

C'est un honneur pour moi de défendre les intérêts des communes rurales et je tiens à vous rassurer : cette responsabilité ne m'éloigne en rien de vous. Je continuerai d'être présente à vos côtés, lors de chaque événement, et pleinement engagée pour notre commune. C'est aussi une force pour Vernègues que d'être représentée au sein de cette métropole.

Par ailleurs, j'ai l'honneur d'assurer désormais la présidence du SIVU Collines Durance, structure intercommunale œuvrant, avec les cinq communes membres, à l'accueil, l'accompagnement et aux services en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Notre objectif est clair : répondre au mieux aux besoins et aux attentes des familles de notre territoire.

Nous avons également à cœur de créer et de soutenir des événements qui font vivre notre village. De nouveaux rendez-vous verront le jour à Vernègues et viendront enrichir notre programmation : les apéros du Prieuré au profit de notre patrimoine, les dîners insolites en partenariat avec Provence Tourisme, sans oublier la préservation de nos traditions et de notre langue provençale qui font partie de notre identité.

Enfin, les associations, véritables forces vives de Vernègues et de Cazan, jouent un rôle essentiel dans cette dynamique. Grâce à leur engagement, de beaux événements vous attendent sur le second semestre 2026. Nous vous y attendons nombreux, pour partager de beaux moments en famille ou entre amis, dans notre village qui sent bon la Provence et la joie de vivre.

Pour échanger en toute transparence, une rencontre des « 100 jours » est organisée le vendredi 12 juin à 19h. Ouverte à toutes et tous, cette soirée sera l'occasion de partager vos idées dans un cadre convivial, aux côtés de l'équipe municipale. Notre but ? Servir l'intérêt général, toujours.

Faire vivre Vernègues et Cazan, c'est avancer ensemble, avec confiance, engagement et humilité.

Avec toute ma considération dévouée,

**Anne REYBAUD-DECROIX**



Route Départementale 113  
13130 BERRE L'ETANG

Tél : 04 90 42 60 45 - [contact@calvintp.fr](mailto:contact@calvintp.fr)

Mécanique - Électricité  
Diagnostic électronique - Service carte grise  
Tous véhicules - Toutes marques

**PASSION meca**

Pierre Cabetto

Réparation - Entretien - Dépannage à domicile

**06 87 72 53 54**

19 Rue de la Transhumance - 13116 VERNÈGUES

les **comptoirs** de la **bio**

Groupement de magasins indépendants

MALLEMORT

CENTRE BIEN-ÊTRE & THÉRAPIES et COURS COLLECTIFS

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et Dimanche de 9h00 à 13h00

ZI - 644 avenue de Craponne - 13370 MALLEMORT

04 90 53 28 56

[lcbmallemort@gmail.com](mailto:lcbmallemort@gmail.com) - Suivez notre actualité sur

## Présentation du nouveau Conseil Municipal

Des élus engagés, au service de nos concitoyens



**Anne REYBAUD-DECROIX**  
Maire - Liste majoritaire



**Marcel MARTIN**  
1er Adjoint - Liste majoritaire  
Délégations : cadre de vie, environnement, gestion des déchets, travaux



**Emmanuelle MEYNIER**  
2ème Adjointe - Liste majoritaire  
Délégations : culture, événementiel, solidarité, affaires sociales, emploi et handicap



**Pascal TAILPIED**  
3ème Adjoint - Liste majoritaire  
Délégations : sécurité, prévention, accessibilité, aide aux victimes, violences intraconjugales



**Jessica CHANU**  
4ème Adjointe - Liste majoritaire  
Délégations : petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, citoyenneté et sport



**Patrice RAVERA**  
5ème Adjoint - Liste majoritaire  
Délégations : patrimoine et traditions, promotion du territoire, stratégie de communication interne et externe



**Sandrine LANGLOIS**  
Conseillère Municipale - Liste majoritaire  
Délégations : vie associative et festivités



**Laurent COURTOT**  
Conseiller Municipal - Liste majoritaire



**Gaëlle TROUSSIER**  
Conseillère Municipale - Liste majoritaire  
Délégation : communication



**Luc SANTACREUX**  
Conseiller Municipal - Liste majoritaire



**Sandrine ADRAGNA**  
Conseillère Municipale - Liste majoritaire  
Délégation : finances



**Christophe SABOURIN**  
Conseiller Municipal - Liste majoritaire



**Maureen FRACCARO**  
Conseillère Municipale - Liste majoritaire



**Nicolas SANCHEZ**  
Conseiller Municipal - Liste majoritaire



**Frédérique RICCI**  
Conseillère Municipale - Liste majoritaire



**Justine PETIT**  
Conseillère Municipale - Liste d'opposition



**Stéphane COCQ**  
Conseiller Municipal - Liste d'opposition



**Christine ROULAND**  
Conseillère Municipale - Liste d'opposition



**Faissal OUZZANI-TOUHAMI**  
Conseiller Municipal - Liste d'opposition

## Nouveau Président au Conseil de la Métropole

**Vernègues-Cazan à la table métropolitaine - Un nouveau président pour la Métropole Aix-Marseille-Provence et notre maire parmi ses vice-présidents**



Le 7 avril 2026, au Palais du Pharo à Marseille, une page s'est tournée. Nicolas Isnard, Maire de Salon-de-Provence, a été élu Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence avec 199 voix sur 237 suffrages exprimés, succédant à Martine Vassal qui dirigeait l'institution depuis 2018. Un résultat sans surprise, il était le seul candidat, mais porteur d'un signal fort : pour la première fois depuis la création de la Métropole en 2016, l'institution aux 92 communes est présidée depuis l'extérieur de Marseille.

Qui est Nicolas Isnard ?

Maire LR de Salon-de-Provence, réélu largement en mars dernier au premier tour avec 74,71 % des voix, Nicolas Isnard s'est imposé comme le candidat du consensus. Sa ligne de campagne était claire : redonner aux communes la main sur les services du quotidien, comme les transports ou la propreté, et construire une Métropole "apaisée", collectivement, par les 92 maires du territoire. Il a déclaré dès son élection : "Notre Métropole n'aura de sens que si elle est pleinement au service des communes et de ses habitants. Ce que nous avons entre les mains, c'est un outil de coopération intercommunale qui se doit d'être proche du quotidien et porteur d'un projet collectif."

Pour composer son exécutif, il a joué les équilibres : vingt vice-présidents ont été élus à une large majorité, la gauche en obtenant huit, dont cinq pour Marseille. Une gouvernance transpartisane, inédite, qui semble avoir apaisé des tensions qui duraient depuis des années entre la Ville de Marseille et la Métropole.

Qu'est-ce que la Métropole, concrètement ?

Pour ceux qui se demandent ce que cette institution change au quotidien : beaucoup. Avec ses 92 communes regroupées sur 3 148 km<sup>2</sup>, la Métropole Aix-Marseille-Provence est la plus vaste de France, quatre fois plus grande que le Grand Paris, et compte 1,9 million d'habitants. Transports, aménagement du territoire, habitat, logement, environnement : ce sont les grandes politiques publiques du territoire qui se décident à cette échelle. Ce qui se vote au Pharo a des répercussions directes sur nos routes, nos bus, nos projets d'aménagement, notre cadre de vie.

Notre maire, 17ème Vice-Présidente.

Et c'est là que Vernègues-Cazan entre dans l'histoire, modestement, mais réellement. Anne Reybaud-Decroix a été élue 17ème Vice-Présidente de la Métropole. Notre commune de 2200 habitants siège désormais à la table d'une institution qui regroupe des villes comme Marseille, Aix-en-Provence, Martigues ou Istres. Ce n'est pas anodin.

Ceux qui connaissent un peu l'histoire locale souriront peut-être en apprenant que ce lien entre Vernègues et Salon ne date pas d'aujourd'hui. En mai 2020, c'est Nicolas Isnard lui-même, alors déjà Maire de Salon-de-Provence, qui avait remis à notre maire son écharpe, lors de sa première installation.

Madame le Maire l'a exprimé avec justesse : "Je suis honorée d'avoir été élue Vice-Présidente de la Métropole. Cette responsabilité engage pleinement Vernègues et permettra de porter la voix de notre commune, de défendre son identité et de contribuer activement aux grands équilibres de notre territoire."

Un premier conseil de travail et un constat préoccupant.

Présente au second conseil métropolitain mi-avril, consacré aux orientations budgétaires, notre maire a fait remonter un constat sans détour : la Métropole doit faire face à une baisse importante de ses ressources, liée à la diminution des dotations de l'État, à laquelle s'ajoute la pression du financement des transports. Un budget 2026 qui s'annonce serré, et qui devra être construit avec rigueur et responsabilité.

"Notre priorité est claire : défendre les intérêts de nos communes, trouver des solutions concrètes et réalisables, sans faire peser une charge supplémentaire sur les contribuables."

Être Vice-Présidente d'une métropole de 1,9 million d'habitants quand on est Maire d'un village de 2200 âmes, c'est précisément ça : s'assurer que les petites communes ne soient pas les oubliées des grandes décisions.

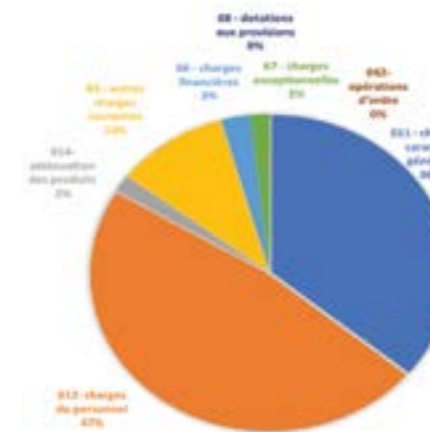
Vernègues-Cazan a sa voix. Madame le Maire compte bien s'en servir.

## Comprendre le budget de la commune pour 2026

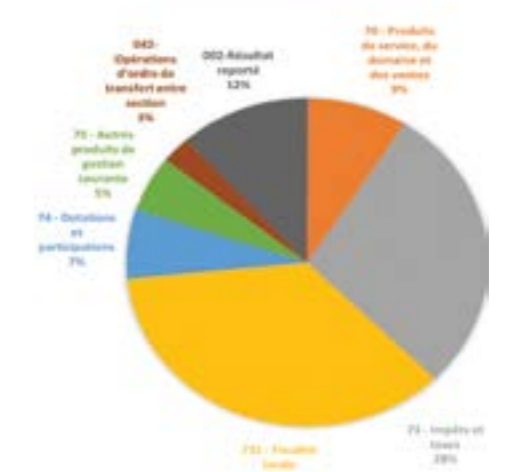
**Budget 2026 : stabilité et investissements pour l'avenir**

Le budget prévisionnel 2026 de la commune s'équilibre à 2,32 M€ en fonctionnement et 650 929 € en investissement. Les dépenses de fonctionnement sont principalement consacrées aux charges de personnel (1,1 M€) et aux charges générales (837 307 €), indispensables au bon fonctionnement des services municipaux. En recettes, la commune s'appuie majoritairement sur la fiscalité locale sans évolution du taux communal d'imposition, les dotations et un résultat (excédent) reporté de 270 934 €.

PRÉVISION BUDGÉTAIRE PAR CHAPITRE DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026



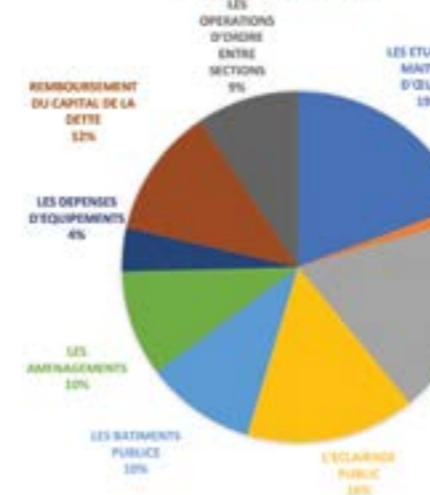
PRÉVISION BUDGÉTAIRE PAR CHAPITRE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026



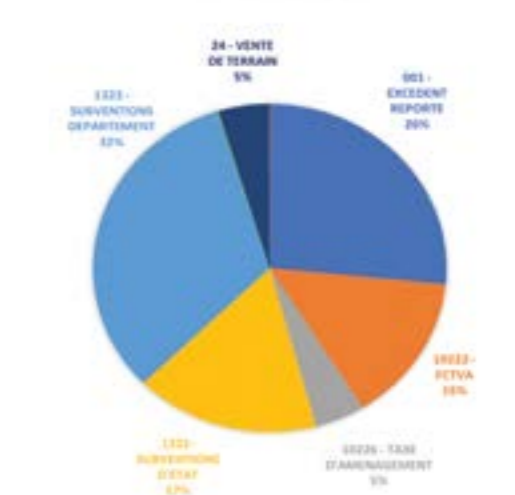
Dans un contexte marqué par la baisse des dotations de l'État, la municipalité fait le choix d'une gestion prudente et responsable. Notre volonté est claire : ne pas augmenter les impôts, tout en assurant une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

Côté investissement, la municipalité poursuit ses efforts avec des crédits dédiés à la voirie, à l'éclairage public, aux bâtiments communaux et aux études de projets futurs. Ces opérations sont financées sans recours à l'emprunt, en grande partie grâce aux subventions obtenues et à l'excédent antérieur. Les investissements engagés restent ainsi mesurés et adaptés à nos capacités, afin de préserver l'équilibre budgétaire de la commune. Dans un contexte incertain, nous avançons pas à pas, en privilégiant les projets essentiels et structurants.

PRÉVISION BUDGÉTAIRE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS



PRÉVISION BUDGÉTAIRE DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS



Ce budget équilibré traduit notre engagement à maintenir un niveau de service public de qualité tout en préparant sereinement l'avenir de la commune.

## Vernègues est sur INTRAMUROS



## Une nouvelle présidente pour le SIVU



Le mardi 14 avril 2026, s'est tenue la séance d'installation du comité du SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) Collines Durance, réunissant les élus d'Alleins, Mallemort, Charleval, Lamanon et Vernègues.

Monsieur Philippe GRANGE, président sortant a présenté le bilan de son mandat. Même si le contexte a été marqué par plusieurs crises, M. GRANGE a souligné les avancées significatives et positives des actions comme l'ouverture des 4 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et la mise en place de la Convention Territoriale Globale (CTG).

La séance s'est poursuivie par l'organisation de l'élection du nouveau bureau.

A l'issue du vote, **Madame REYBAUD Anne, Maire de Vernègues a été élue Présidente** à l'unanimité et **Monsieur FARRO Dimitri, Maire de Mallemort a été nommé Vice-Président**.

Les membres du comité ont ensuite échangé et discuté avec une volonté évidente de partager et poursuivre les actions en faveur des enfants et des familles du territoire.

Les projets à venir s'inscrivent dans la continuité du travail engagé depuis 17 ans par les délégués du SIVU, ainsi que par le SIVOM auparavant.

Enfin, les élus ont tenu à saluer l'engagement de Monsieur Philippe GRANGE et à le remercier pour son investissement durant sa présidence, tout en adressant leurs félicitations à la nouvelle présidente et à son vice-président !

## Parole d'enfants



« Moi, si j'étais Maire, je .... »

**Gabriel, 13 ans**

« Si j'étais Maire, je changerais les jeux d'extérieurs pour mettre des jeux plus cools »

**Louise, 8 ans**

« Si j'étais Maire, je ferais un gymnase avec des barres et des poutres au sol et je ferais un espace vert avec pleins d'arbres et de fleurs pour pouvoir se relaxer »

**Arthur, 10 ans**

« Si j'étais Maire, je mettrais des bancs pour les personnes âgées »

**Vincent, 10 ans**

« Si j'étais Maire, j'ouvrierais une boutique de mangas »

**Kelly, 12 ans**

« Si j'étais Maire, je serais attentive aux jeunes et proposerais des structures pour eux (stade synthétique) et espaces verts pour se retrouver entre nous, je soutiendrais l'installation de commerces snacking (tacos).

**Lisa, 14 ans**

« Si j'étais Maire, je ferais en sorte que les habitants se sentent bien dans leur village en organisant des activités manuelles ou des jeux l'été comme l'hiver. Je prendrais soin des espaces verts »

## Carnaval 2026

### Le Carnaval du Village

Une fois n'est pas coutume, notre joli carnaval qui avait été déplacé à cause de la météo capricieuse, s'est déroulé samedi 18 avril sous un soleil radieux, ce moment tant attendu a répandu un souffle de couleurs et de bonne humeur.

Les enfants costumés et fiers de leurs habits ont défilé sur un char en lançant une pluie de confettis.

Le cortège s'est déplacé dans les rues de notre village au rythme de la musique et des rires.

Ils n'ont pas manqué le procès de Caramentran accusé de tous les torts, Caramentran a été déclaré coupable et emporté par les flammes sur la place devant la mairie sous les yeux ébahis de nos têtes blondes.

Un goûter bien mérité offert par la mairie a suivi pour la plus grande joie de tous.

Entre tradition et plaisir, le carnaval de Vernègues Cazan reste un moment simple et convivial !



## L'association Vernègues-Cazan Entreprendre à l'honneur

### Vernègues-Cazan Entreprendre : le réseau qui fait bouger le village

Née d'une conviction simple, l'association VCE rassemble aujourd'hui près de 50 entrepreneurs locaux. Portrait d'un collectif qui grandit.

Tout a commencé par une observation de bon sens. Stéphan Rouart, fondateur de l'association, aimait à le formuler ainsi : « Avec toutes les compétences que l'on a sur le secteur, c'est parfois dommage de croiser dans nos rues un camion qui vient de loin, alors qu'on a la même compétence disponible localement ». Une phrase anodine en apparence, mais qui résume tout ce que Vernègues-Cazan Entreprendre, VCE pour les intimes, est venue construire depuis.

Presque 50 entrepreneurs, et ça continue !

Depuis 18 mois, l'association connaît une nouvelle dynamique. Les adhésions ne cessent de progresser et le cap des 50 membres approche, avec des nouveaux entrants réguliers issus de tous horizons professionnels. Artisans, commerçants, consultants, thérapeutes, prestataires de services : le tissu entrepreneurial local est plus dense qu'on ne l'imagine, et VCE en est le reflet vivant.

Pourquoi rejoindre VCE ? La réponse tient en quelques mots : parce qu'entreprendre seul, c'est souvent s'isoler. Dans un monde où les nouvelles formes d'indépendance se multiplient, l'isolement entrepreneurial est une réalité que l'association combat activement. Le réseau, c'est aussi la recommandation, la synergie, la solidarité, trouver le bon interlocuteur au bon moment, parfois à deux rues de chez soi.

Une année bien remplie...

VCE ne se contente pas de rassembler : elle anime. Au programme de ces derniers mois, des ateliers pédagogiques pour renforcer les adhérents dans leur pratique d'indépendant ou de chef d'entreprise, et surtout trois apéros-réseau qui ont déjà réuni plus de 170 entrepreneurs. Des soirées qui ne se limitent pas aux membres de VCE, puisque l'association cultive des liens solides avec les réseaux voisins : Mallemort Entreprendre, l'association des artisans et commerçants de Mallemort, ACATIA pour Alleins, et Les Indépendantes de la Roque d'Anthéron. Autant de partenaires avec lesquels se construisent, édition après édition, de vraies affinités professionnelles et humaines.



La Fête du Printemps : deuxième édition, même énergie

Les 11 et 12 avril derniers, VCE tenait sa deuxième édition du village des entrepreneurs lors de la Fête du Printemps. Cette année, place aux animaux et aux plantes, deux univers qui ont attiré un beau public et permis à de nombreux entrepreneurs de se présenter aux habitants de la commune et des environs.

Le soleil était de la partie. Les démonstrations ont tenu leurs promesses, parmi lesquelles les premiers secours canins/félins ont particulièrement marqué les esprits. Plusieurs partenaires participaient pour la première fois, et l'association les remercie chaleureusement de la confiance accordée. La Ferme des Althéas, déjà présente l'an dernier et fidèle du marché de Noël communal, a répondu présente pour cette deuxième édition, une belle continuité.

Vous êtes entrepreneur sur Vernègues Cazan (domicile pro ou personnel) et l'aventure VCE vous parle ?

L'association est présente sur Instagram et Facebook, et joignable par mail à [vernèguescazanentreprendre@gmail.com](mailto:vernèguescazanentreprendre@gmail.com).

## FC Vernègues : cap sur la saison prochaine

À l'approche de la fin de saison, le FC Vernègues aborde les mois à venir avec l'envie de poursuivre son développement et de préparer activement la prochaine saison.

Une équipe mobilisée et dynamique se met en place pour accompagner cette nouvelle étape, dans un esprit de continuité et de fidélité aux valeurs qui font la force de du club : convivialité, engagement et passion du sport.

Le FC Vernègues remercie l'ensemble des adhérents, bénévoles et partenaires pour leur confiance et leur soutien. Rendez-vous très prochainement pour la suite de cette belle aventure !

## Faites le plein de vitamines festives avec l'OMSC cet été

L'été s'installe à Vernègues, et avec lui l'envie de se retrouver, de partager une belle dose de convivialité, tout en musique !

L'OMSC (Office Municipal des Sports et de la Culture) de Vernègues-Cazan, grâce à l'implication de ses bénévoles tout au long de l'année, vous a préparé une saison estivale riche et variée en animations et en moments conviviaux. Soirées festives, concerts de musique, événements pour petits et grands, sans oublier nos traditionnels rendez-vous lors des fêtes votives du 15 août (Aïoli, concours de boules adultes/enfants, concours de contrée) qui rythment la saison estivale : tout est réuni pour faire vibrer notre village tout au long de l'été.

Vous pourrez vous déhancher sur de la musique Funk, du groove, du rock, mais aussi les plus grands classiques de la musique française et internationale, sans oublier les tubes actuels, chacun de vous pourra vibrer au son de la musique !!!

Ces rendez-vous sont l'occasion de renforcer les liens entre habitants et de profiter ensemble de la douceur des soirées estivales.

Que vous soyez habitants de longue date ou nouveaux sur le village, que vous veniez en famille, entre amis ou entre voisins, toute l'équipe espère vous retrouver nombreux pour partager ces instants de joie et de convivialité, dans une ambiance chaleureuse et festive autour des traditionnelles grillades et autres spécialités, toujours concoctées avec beaucoup d'amour !

Alors, notez bien les dates inscrites dans l'agenda des événements, parlez-en autour de vous et venez faire le plein de vitamines festives avec l'OMSC !

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble un été placé sous le signe de la bonne humeur !!!



## Forum des associations septembre 2026



**5 Septembre 2026 - Un rendez-vous à ne pas manquer !**

Notre charmant village de Vernègues Cazan, un havre provençal chaleureux et résolument dynamique vous informe et annonce d'ores et déjà la date du prochain **forum des associations qui se tiendra le Samedi 5 Septembre 2026 à Cazan, salle socio-culturelle de 9h30 à 13h !**

Chaque année, la rentrée est marquée par des envies nouvelles de découvrir des activités sportives et culturelles et de s'y inscrire, ce rendez-vous est incontournable et important. Il permet à chacun d'entre nous, petits et grands de découvrir la richesse du tissu associatif de notre commune.

Habitants, familles, nouveaux arrivants, nous vous attendons nombreux, venez rencontrer les bénévoles, échanger, vous inscrire aux activités de l'année, des cours d'essais sont très souvent proposés, ce qui vous permet de prendre un temps de réflexion avant tout engagement. Ensemble, faisons de cette édition 2026 un moment convivial, vivant et fédérateur pour tout le village.

Notez bien la date du samedi 5 septembre dans vos agendas, venez échanger un moment et poser vos questions à nos associations.

À très bientôt !

## Trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards : que dit la réglementation ?

Le nombre d'accidents impliquant ce type de véhicules ne cesse d'augmenter, et la gravité de leurs conséquences s'intensifie également.

Les forces de l'ordre qui interviennent sur les lieux des accidents mais aussi les médecins qui prennent en charge les victimes alertent sur cette situation particulièrement inquiétante.

La Sécurité routière a également recensé plus de 900 blessés graves sur les douze derniers mois, soit une hausse de 28 %.

Depuis le 25 octobre 2019, le code de la route reconnaît les EDPM (Engins de déplacement personnel motorisés) comme une nouvelle catégorie de véhicules et en définit le statut.

Il fixe notamment leurs caractéristiques techniques, les règles de circulation et de stationnement et précise les sanctions en cas de non-respect de ces règles.



## Vigilance feux de forêt : les bons réflexes



## Point sécurité : qui contacter en cas de problème ?

Pour que chaque situation soit traitée efficacement et dans les meilleurs délais, il est essentiel de s'adresser directement au bon service.

Un bon interlocuteur garantit un traitement adapté

Les réseaux sociaux peuvent être un espace d'échange, mais ils ne remplacent pas les démarches auprès des services compétents. Pour une prise en charge réelle et suivie, privilégiez toujours le contact direct.

### URGENCES GÉNÉRALES

- 112 → Numéro d'urgence européen
- 17 → Police / Gendarmerie (vol, agression)
- 18 → Pompiers (incendie, accident)
- 15 → SAMU (urgence médicale)

### VOL / CAMBRIOLAGE / AGRESSION

- 17 → Police / Gendarmerie
- Déposez plainte rapidement pour faciliter les démarches

### INCIVILITÉS / CHIENS ERRANTS / TROUBLES DU QUOTIDIEN

Police municipale : 06.30.41.03.98

### EAU / ASSAINISSEMENT

Service des eaux VIVAÏGO GROUPE DES EAUX DE MARSEILLE : 0 969 39 40 50

Service assainissement : VILIVIA GROUPE SAUR : 04 90 42 83 07

URGENCE FUITE (24H/24) - 04 91 83 16 15

### DÉCHETS / ENCOMBRANTS

Numéro Vert de la Métropole AMP : 0800 94 94 08

### SIGNALEMENT DES DÉPÔTS SAUVAGES

Application Intramuros (« Signaler ») →

Ou Mairie : 04 90 59 36 07

### RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Panne, câble tombé ou situation dangereuse

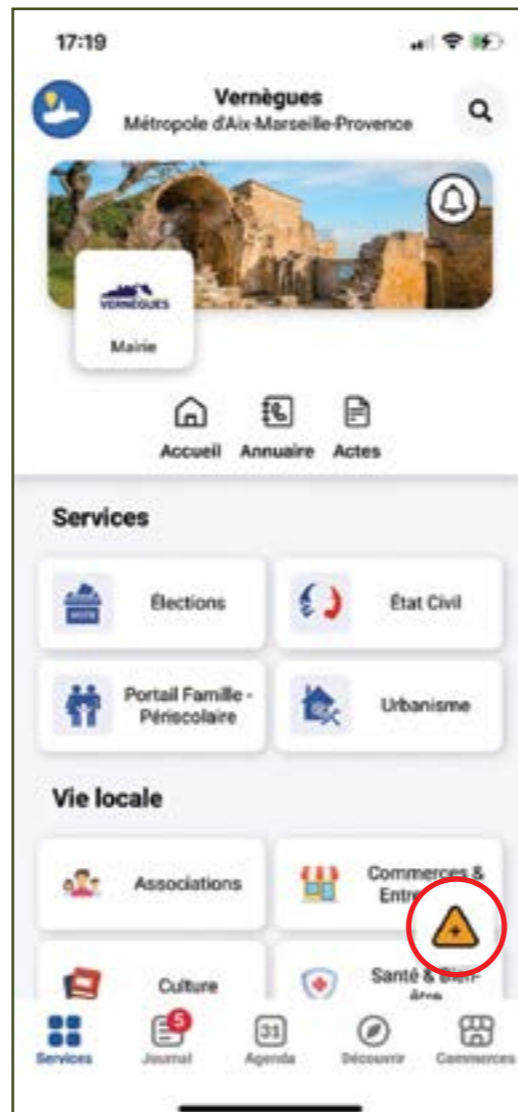
Urgence ENEDIS : 09 72 67 50 13

### ÉCLAIRAGE PUBLIC / VOIRIE

Application Intramuros (« Signaler »)

Ou Mairie : 04 90 59 36 07

Choisir le bon contact, c'est gagner du temps et permettre une intervention plus rapide et plus efficace des services.



## Piégeage printanier : lutte contre les frelons asiatiques

### POSITIONNEMENT DE PIÈGES À FRELONS

Commune de Vernègues / Cazan (13116) - Campagne de prévention



### LISTE DES EMPLACEMENTS DÉPLOYÉS (Points Rouges)

- 600 chemin des Bastides
- 40 chemin des Bastides
- Lavoir de Naud
- 1 chemin de l'Amandier
- 54 chemin de Curasse
- 3 chemin du Bassin
- 321 montée de Gancel
- 349 chemin du Colombier
- 146 chemin du Colombier
- Vacares (à côté du repaire, le glacier/crêperie)
- Impasse des Cyprés
- Impasse des Lavandes
- 383 route de Charleval
- 1 rue Henri de Groux
- 7 rue de l'Épi de Blé
- 81 chemin de Vinsargues
- Puit de Chauvier (colline proche du lavoir de Naud)
- L'Héritière (vers l'école de Cazan)
- Les Plans (croisement route de la Barben, Vernègues, Cazan)

### CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LE PUBLIC

Les pièges installés par la commune visent à limiter la prolifération des frelons, afin de protéger les habitants et l'écosystème local.

- **Ne pas toucher** : Il est strictement interdit de manipuler, déplacer ou ouvrir les pièges.
- **Garder ses distances** : Ne laissez pas les enfants ou les animaux s'approcher à moins de 2 mètres.

### CONTACT ET SIGNALEMENT

Si vous constatez qu'un piège est endommagé ou si vous repérez un nid sur le domaine public :

**Mairie de Vernègues** : 04 90 59 36 07 | **Email** : accueil@vernègues.com

**Urgence (piqûres multiples / allergie)** : Appelez le 15 (SAMU) ou le 112

## Stop au dépôt sauvage

La commune constate une recrudescence des dépôts sauvages de déchets sur l'espace public ainsi que sur certains terrains privés.

Ces comportements portent atteinte à la propreté, à l'environnement et au cadre de vie de tous. Ils génèrent également des coûts importants, supportés soit par la collectivité, soit par les propriétaires concernés, tenus de procéder à l'enlèvement des déchets.

Au-delà de la nuisance visuelle et écologique (pollution des sols, risques sanitaires, dégradation des sites naturels), ces faits constituent une infraction.

Les auteurs s'exposent à des **sanctions administratives et/ou judiciaires**, pouvant aller jusqu'à **1500 € d'amende**.

### Rappel : des solutions existent pour tous

Les particuliers disposent des déchetteries et des services de collecte adaptés

Les professionnels doivent utiliser les filières agréées de traitement des déchets

Pour la gestion de vos déchets : Numéro VERT - Gratuit : **0800 94 94 08**

**Signalez les dépôts sauvages** : En cas de découverte d'un dépôt sauvage, il est conseillé de prendre des photographies sans manipuler les déchets, certains pouvant être dangereux (produits toxiques, amiantés ou pollués).

📱 Application Intramuros (« Signaler »)

☎ Ou Mairie : 04 90 59 36 07

La commune appelle chacun à adopter un comportement responsable afin de préserver notre cadre de vie.



## Salon du livre 2026 : une édition qui confirme son succès

La deuxième édition du Salon du Livre 2026 a tenu toutes ses promesses et a remporté un très beau succès.

Nombreux étaient les visiteurs qui sont venus à la rencontre des vingt auteurs présents, avec une belle diversité de styles et d'univers : il y en avait pour tous les goûts !

Des auteurs accessibles, heureux d'échanger sur leurs œuvres, leurs inspirations, et leurs thèmes de prédilection.

Un salon placé sous le signe du partage et de la convivialité.

Des ateliers étaient proposés aux petits comme aux grands, permettant à chacun de laisser libre cours à son imagination et à sa créativité.

Les animateurs présents n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire vivre ces moments.



Les délicieuses crêpes proposées par l'Espace jeunes de Mallemort ont, elles aussi, largement contribué à la réussite de cette journée.

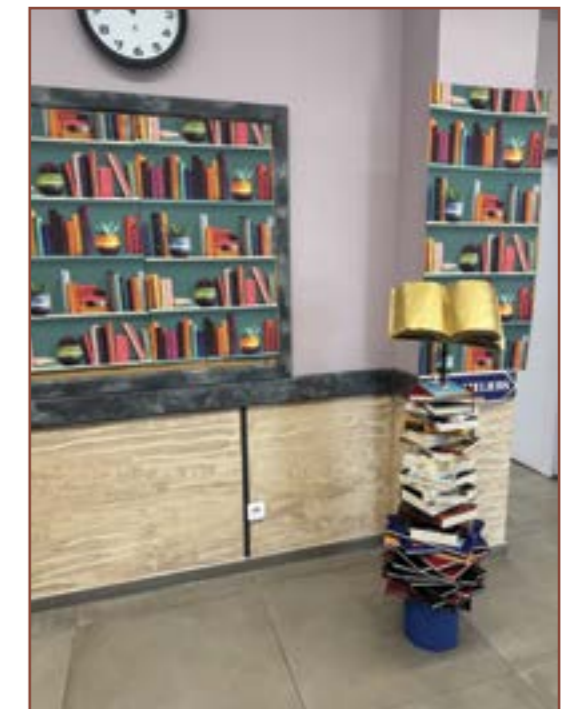
Un grand moment également avec la conférence et la présence de notre invitée d'honneur, Pascale DEWANBRECHIES.

En cette journée du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, sa venue prenait tout son sens au regard de ses ouvrages consacrés à la condition féminine et au féminisme des années 70.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement : les bénévoles, la bibliothèque, les services techniques, la librairie « Le grenier d'abondance », la Fraternité Salonaise, Laurent Caudroy, Romain Lambert, Marie et Josy pour la Vernèguette, l'espace jeunes de Mallemort ainsi que le CMJ (conseil municipal des jeunes).

Rendez-vous l'année prochaine pour la 3ème édition de notre salon !

L'équipe organisatrice.



## Une bibliothèque municipale dynamique

La bibliothèque municipale, située sur la place du village, constitue un véritable pilier de la vie culturelle et éducative de Vernègues. Bien plus qu'un lieu de conservation de livres, c'est aujourd'hui un espace vivant, ouvert à tous, qui favorise l'accès à la culture, aux loisirs et aux échanges.

L'accès à la consultation des livres et ouvrages est libre et ouvert à tous. L'emprunt à domicile nécessite une inscription, lors de votre adhésion, une carte vous est remise : elle vous permet, via le site internet de la bibliothèque, de consulter vos emprunts et ceux de vos enfants, de prolonger ou réserver des documents, et d'accéder au catalogue en ligne ainsi qu'à toutes les informations utiles (via QR code). La durée du prêt est de 30 jours pour les livres et de 15 jours pour les documents audio et vidéo (CD, DVD, livres audio).

La bibliothèque propose une large variété de documents adaptés à tous les publics : romans, documentaires, albums jeunesse ou bandes dessinées. Enrichie régulièrement grâce aux prêts de la Bibliothèque départementale, elle contribue à éveiller la curiosité, stimuler l'imaginaire et accompagner les apprentissages.

Elle joue également un rôle important dans l'animation culturelle du village. De nombreuses activités sont proposées tout au long de l'année : ateliers créatifs, balades contées, contes de Noël ou expositions. Elle participe aussi à l'organisation du Salon du livre, dont les deux premières éditions ont rencontré un franc succès.

Enfin, la bibliothèque s'inscrit dans les actions culturelles du territoire, notamment à travers l'accueil de la roulotte à jeux, organisée par la ludothèque de Salon-de-Provence dans le cadre de la Convention Territoriale Globale Alpilles Duranc. La prochaine édition à Vernègues aura lieu le samedi 13 juin de 9h30 à 12h30 à la salle des Associations à Cazan.

**N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque : c'est un lieu chaleureux, dynamique et essentiel à la vie du village.**

Coordonnées :

Place de la mairie

04 90 59 71 95

[bibliotheque@vernègues.com](mailto:bibliotheque@vernègues.com)

Facebook : Bibliothèque Municipale Vernègues

Horaires d'ouverture au public :

Mercredi 9h30-12h00 et 14h00-18h00

Samedi 9h30-12h00



## L'humour à l'honneur avec la compagnie les fous-vélins

### Du théâtre à Vernègues : Les Fous-Vélins

La troupe de comédiens amateurs, Les Fous-Vélins, a une nouvelle fois enchanté le public en venant présenter sa dernière création : Délires d'élus.

Cette soirée placée sous le signe de la bonne humeur a rassemblé de nombreux amateurs de rires et de comédie.

Sur scène, les comédiens ont enchaîné jeux de mots, traits d'esprit et situations cocasses faisant mouche à chaque réplique.

Les rires ont fusé témoignant du plaisir partagé entre les artistes et le public.

Fidèles à ce rendez-vous depuis maintenant quelques années, la troupe confirme encore une fois son attachement à notre scène locale et son talent à fédérer les générations autour du théâtre.

Un grand merci à cette si sympathique compagnie pour ce cadeau qu'elle nous fait.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, pour une nouvelle soirée pleine de rires et de gaieté.



## Coup de cœur littéraire : « La maison vide »

### Prix Goncourt 2025

#### La maison vide : Laurent Mauvignier

Et si une maison pouvait garder les traces de tout ce qui s'y est passé, même ce que l'on préfère taire ?

Dans *La maison vide*, Laurent Mauvignier nous entraîne au cœur d'un mystère familial, ou un drame ancien continue de raisonner dans les silences.

Peu à peu, à travers des voix qui se croisent et se cherchent, le passé refait surface...sans jamais se livrer complètement.

Trois figures féminines dominent cette histoire qui court sur 150 ans. A travers ces trois femmes, Laurent Mauvignier explore les violences invisibles, les renoncements et les héritages tacites.

Ce roman ne donne pas toutes les réponses, et c'est justement ce qui le rend captivant. On avance comme dans une enquête intime, pris dans les pensées des personnages, au plus près de leurs failles, de leurs regrets, de ce qu'ils n'osent dire.

Le roman interroge la filiation, la mémoire collective et les mutations sociales du XXème siècle.

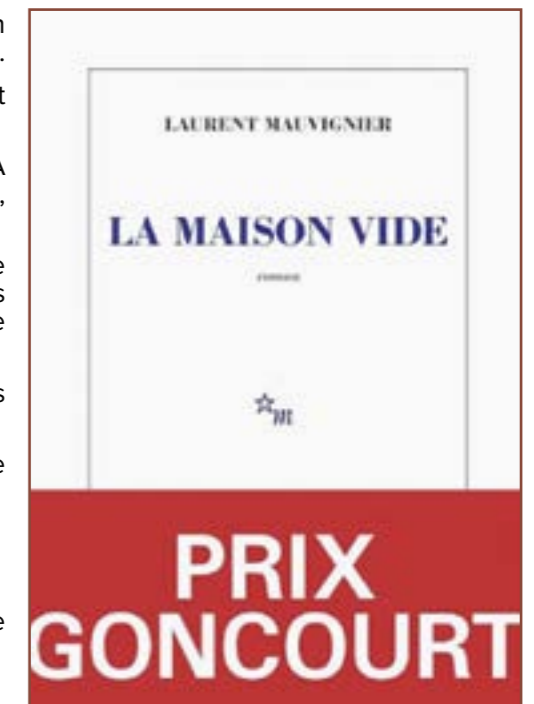
Avec une écriture intense et profondément humaine, l'auteur transforme une histoire de famille en une expérience de lecture hypnotique.

Un livre passionnant, impossible à quitter.

Nous vous le recommandons.

Laurent MAUVIGNIER a obtenu le Prix Goncourt 2025 pour ce magnifique roman.

<<Lire c'est voyager, voyager c'est lire >> Victor Hugo



## Soirée chorale unique à Saint-Symphorien

La Chapelle de Saint-Symphorien : un magnifique cadre pour une soirée chorale unique.

La Chapelle de Saint-Symphorien a vibré le 27 mars dernier au son de deux chorales aux univers aussi différents que complémentaires.



SULIKO, chorale locale sous la direction d'Elodie FUNÈS, tournée vers les chants du monde a emporté le public dans un voyage musical riche en couleurs et en émotions.

TI'CHOEUR, chorale de Lambesc, invitée par SULIKO, et dirigée par Pierre-Olivier DROY a proposé un répertoire plus pop et variété, répertoire entraînant et chargé d'émotions également.

Cette diversité a séduit le public venu nombreux, la chapelle affichant complet pour l'occasion.

L'alternance des styles a été appréciée de tous, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Une soirée réussie, saluée par des spectateurs conquis.

Merci à tous ceux qui ont participé à la création de ce spectacle.



## Vernègues et Cazan comptent des artistes en plus : REITA Séverine

Née à Vernègues, j'y ai grandi, profondément attachée à ce village et à ses paysages. Très jeune, j'ai développé une passion pour les chevaux, au point de parcourir les chemins du village bien plus souvent à cheval qu'à pied.

J'ai ensuite travaillé de nombreuses années en famille, en tant que pizzaiola, une expérience qui m'a appris le sens du travail, du partage et du contact avec les gens.

Depuis toujours, je suis une personne guidée par la passion. J'aime apprendre, créer, expérimenter. J'ai exploré différents univers artistiques, de la peinture que je pratique depuis de nombreuses années à l'argile et la poterie, en allant toujours au bout de ce qui m'anime.

J'ai également exercé en tant que tatoueuse, spécialisée dans le style maori polynésien, en France comme au Québec.

La lecture a toujours occupé une place importante dans ma vie. Lire, découvrir, m'évader... jusqu'au jour où l'envie d'écrire s'est imposée. Plus tardivement, certes, mais avec la même intensité.

Aujourd'hui, l'écriture est devenue une évidence, une nouvelle façon de me dépasser, de transmettre et de partager.



« Mémés en folie », le livre mis à l'honneur aujourd'hui, est paru il y a un an et demi. Il est né de cette envie de raconter avec tendresse et humour ces figures que nous avons tous connues. Un clin d'œil à ces grands-mères, aux vraies comme aux imaginées, aux bavardes comme aux silencieuses, à celles qui veillent, observent et transmettent sans toujours le dire.

À travers ce livre, j'ai aussi voulu faire revivre cet esprit de village que je connais si bien, celui où tout se sait, où les regards parlent, et où, au fond, tout le monde forme une grande famille.

C'est un livre léger, une parenthèse de détente, à lire pour sourire, se laisser porter et passer un bon moment, tout simplement, tout en retrouvant un peu de ces souvenirs qui nous accompagnent encore.

En parallèle, j'explore d'autres univers d'écriture, avec notamment « Avant que tout se fige », un récit construit autour d'un dialogue avec une conscience universelle, l'Akasha, cette mémoire du vivant qui relie toutes choses, entre passé, présent et futur, et qui vient de paraître le mois dernier.

J'ai également réalisé un livre pour enfants récemment illustré à l'aquarelle, que je souhaite prochainement publier.

À travers mes livres, j'ai à cœur de mettre en lumière les histoires humaines, de transmettre des émotions et de donner envie, à mon tour, de lire.

Séverine Reita

## LANGLOIS Léone

Dans mes années d'adolescence, j'avais des facilités avec le dessin, les illustrations de poésie et la peinture.

Donc, j'avais décidé que j'y consacrerai une partie de mon temps libre dès que ma carrière professionnelle serait terminée.

J'ai tenu parole et depuis vingt ans je dessine et je peins.

Mais je ne suis pas tout à fait autodidacte.

En effet dans le village de Cubjac en Dordogne où j'ai passé les seize premières années de ma retraite, j'ai fait la connaissance de Monsieur Jean-Claude Gourvat, professeur aux Beaux-Arts de Paris.

Il m'a initiée pendant cinq ans aux diverses techniques de peinture et m'a enseignée la science géométrique de la perspective.

La transmission du virus des arts est passée à ma fille Cécile devenue pâtissière, à mes deux petites-filles qui sont Aquarelliste professionnelle pour Alizée et professionnelle en Maquillage et Face Painting pour Solène.

Je remercie Madame Emmanuelle MEYNIER, Adeline et Sylvie de la bibliothèque, qui m'ont chaleureusement accueillie dans notre joli village de Vernègues.

Léone Langlois



**Léone Langlois**




**A partir du 14 janvier**



EXPOSITION

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
DE VERNÈGUES**

04 90 59 71 95 / mercredi 9h30-12h et 14h-18h / samedi 9h30-12h



## Futur hôpital du pays salonais : un projet d'envergure

Le 24 février dernier, Mme CHARDEAU, Directrice de l'Hôpital du pays salonais accompagnée de Monsieur le docteur Ali MOFREDJ, en présence de Mme le Maire Anne REYBAUD-DECROIX, nous ont fait l'honneur, lors d'une réunion publique de nous présenter le futur hôpital du pays salonais.

Salon-de-Provence accueillera ainsi un nouvel hôpital, le premier construit en France depuis les années COVID. L'établissement actuel ne répondait plus pleinement aux besoins de la population ni aux exigences actuelles en matière de prise en charge et de normes.

Ce projet d'envergure bénéficiera à près de 200 000 habitants du territoire.

Le futur hôpital, soutenu notamment par la Métropole, sera implanté dans la zone des Gabins, en proximité urbaine. Il s'inscrit dans une démarche durable, et proposera une architecture inspirée de la Provence, intégrant des espaces verts et des aménagements pensés pour le bien-être des patients et du personnel.



Conçu à taille humaine, l'établissement offrira des services adaptés aux besoins, notamment ceux des urgences avec une capacité d'accueil renforcée.

Après l'acquisition du terrain en 2024 à laquelle notre commune a participé, le projet entre désormais dans une phase concrète.

Les travaux devraient commencer à la fin de l'année 2026, pour une livraison prévue en 2029.

Ce futur équipement contribuera à améliorer durablement et dans les meilleures conditions l'accès aux soins pour tous.



## Mars bleu : un rendez-vous incontournable pour sensibiliser au cancer colo-rectal

Le 28 mars, fidèle à ses engagements, la municipalité a organisé une marche bleue suivie d'un quiz animé par le Docteur Ryma ZERIGUINE, gastro-entérologue à l'hôpital de Salon de Provence, afin d'informer et de sensibiliser le public.

Le cancer colo-rectal est un des cancers les plus fréquents : 2ème cancer chez la femme, 3ème cancer chez l'homme.

En 2023, plus de 47000 nouveaux cas, 47% chez la femme, 53% chez l'homme.

Pourtant détecté tôt, il se guérit dans la grande majorité des cas.

Les enjeux sont donc essentiels : encourager le dépistage, permettre une prise en charge précoce et réduire la mortalité.



Un test simple rapide et gratuit est proposé, mais seulement 35% des personnes concernées, à savoir les hommes et les femmes de 50 à 74 ans, le réalisent aujourd'hui.

En cas de doute ou de symptômes, n'hésitez pas à en parler à votre médecin.

Se faire dépister, c'est se protéger.

Saluons la présence du Docteur Guy GINEYT venu représenter La Ligue contre le Cancer.

Prochain rendez-vous en octobre pour Octobre Rose.



## Registre communal des personnes vulnérables

Inscription sur le registre communal des personnes vulnérables

Recensement des personnes vulnérables : un dispositif pour mieux vous protéger

Dans le cadre de la loi du 30 juin 2004, la commune met à jour un registre communal des personnes vulnérables, destiné à assurer un suivi personnalisé et une intervention rapide en cas de crise (canicule, grand froid, inondation, crise sanitaire...).

À quoi sert ce registre ?

Il permet de recenser, de manière confidentielle, les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées vivant à domicile, afin de leur offrir un accompagnement adapté si besoin.

Qui peut s'inscrire ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus

Les personnes de 60 ans et plus inaptes au travail

Les adultes en situation de handicap

Toute personne vulnérable ou isolée, sur demande ou signalement

Comment s'inscrire ?

C'est facultatif et repose sur le volontariat.

Remplissez le formulaire à demander par mail ou à récupérer en Mairie

Retournez-le par email à : [accueil@vernegues.com](mailto:accueil@vernegues.com) ou en Mairie

Pensez à nous signaler tout changement de situation (déménagement, hospitalisation, etc.).

Respect de la vie privée

Ce registre est strictement confidentiel, accessible uniquement à la Mairie et aux autorités compétentes en cas d'urgence. Les données sont protégées selon le RGPD et peuvent être modifiées ou supprimées à tout moment sur simple demande.

Solidarité citoyenne

N'hésitez pas à nous signaler toute personne isolée ou vulnérable de votre entourage. Ensemble, veillons à la sécurité de tous.

Pour toute information :

contactez la Mairie au 04.90.59.36.07

### Registre Communal des Personnes Vulnérables

**Vous êtes une personne vulnérable ?**

- âgée
- isolée
- en situation de handicap
- en difficulté

**Inscrivez-vous sur le registre communal !**

Renseignements en Mairie  
04.90.59.36.07  
[accueil@vernegues.com](mailto:accueil@vernegues.com)

## Et vous, connaissez-vous les bienfaits de l'huile d'olive ?

### L'huile d'olive et ses bienfaits ! « L'Or Jaune »

Les olives sont les fruits de l'olivier, un arbre doté d'une longévité exceptionnelle, il est l'emblème de la paix et de la réconciliation.

L'olive est un fruit millénaire né dans l'Est méditerranéen, cultivé depuis plus de 6000 ans, devenu l'un des piliers de la culture et de l'économie méditerranéennes.

Les olives atteignent leur poids « maximal » 6 à 8 mois après la floraison. Elles ne sont alors pas encore mangeables en tant que telles. Les olives contiennent à ce moment un hétéroside très amer qui irrite le système digestif.

Ainsi, on obtiendra de l'huile d'olive vierge, qu'on appelle l'huile mûrée obtenue après une fermentation des olives pendant 10 à 15 jours et l'huile d'olive extra vierge sera élaborée dans un délai de 24 à 48 heures.

L'huile d'olive surnommée « l'or jaune » possède des composants tels que le polyphénol, la vitamine E et le phytostérol apportant des bienfaits antioxydants.

Elle est bénéfique pour la santé cardio vasculaire en augmentant le bon cholestérol, en diminuant le risque d'hypertension et les infarctus, elle agit sur notre métabolisme en facilitant la digestion et régulant la glycémie, elle a des vertus pour la peau et les cheveux car elle hydrate et nourrit, apaise les irritations et protège du dessèchement. Elle est aussi utilisée en prévention de certaines maladies comme le diabète et certains cancers.

L'huile d'olive est utilisée partout, elle se décline sous différentes formes, en tant qu'ingrédient alimentaire pur, pour l'assaisonnement et la cuisson mais aussi pour réaliser la tapenade, le pesto, les conserves de légumes, les sauces et les tartinades.

C'est également un ingrédient ancestral pour les soins du corps, savon, crème hydratante, baume à lèvres, huiles corporelles, shampoings et après-shampoings.

L'huile d'olive est également employée en tant qu'huile de massage, pommade apaisante et compléments alimentaires (capsules d'huile d'olive) favorisant notre bien-être.

On la retrouve de même dans les produits ménagers pour ses propriétés dégraissantes et protectrices comme le savon noir, les produits pour le bois, les détachants naturels et nettoyeurs pour le cuir.

Lors d'ateliers créatifs, on peut aussi avoir recours aux peintures à base d'huile d'olive.

L'huile d'olive est un produit précieux qui s'offre, l'offrir c'est partager un peu de terre et de savoir-faire, c'est un symbole de générosité, de partage et de convivialité !

Et l'on se réjouit toujours de recevoir un présent d'une telle délicatesse.

Nous avons la chance de vivre dans une région où l'on produit l'huile d'olive. Riche en arômes, en antioxydants et en bienfaits naturels, elle sublime nos plats tout en prenant soin de notre santé.

L'adopter, c'est apporter délice et enchantement ainsi que du soleil dans nos mets !



## Les RDV MGA et Pôle Info Séniors

La **mutuelle générale d'Avignon**, MGA, mutuelle de ville et de village, communique ses prochaines dates de rdv, pour toute consultation personnalisée.

- 7 septembre 2026 matin

- 30 novembre 2026 matin

Les RDV sont à prendre en Mairie au 04 90 59 36 07



### Permanences du pôle infos seniors :

Des permanences sont organisées en mairie par le Pôle info seniors du pays salonais.

RDV auprès du secrétariat.

Jour	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Jeudi	03/09 à Sénas (Possibilité Lamanon) Au CCAS / 8h30	01/10 à Mallemort (Possibilité Alleins) Au CCAS / 08h30	05/11 à Sénas (Possibilité Lamanon) Au CCAS / 8h30	03/12 à Mallemort (Possibilité Alleins) Au CCAS / 08h30
Jeudi	10/09 à Aurons (Possibilité Vernègues) A la mairie / 8h30	08/10 à Lamanon (Possibilité Sénas) Au CCAS / 8h30	12/11 à Aurons (Possibilité Vernègues) A la mairie / 8h30	10/12 à Lamanon (Possibilité Sénas) Au CCAS / 8h30
Jeudi	17/09 à Charleval A la mairie / 08h30	15/10 à Vernègues (Possibilité Aurons) A la mairie / 08h30	19/11 à Charleval A la mairie / 08h30	17/12 à Vernègues (Possibilité Aurons) A la mairie / 08h30
Jeudi (Mercredi Pélissanne)	24/09 à Aureille A la mairie / 08h30	21/10 à Pélissanne Au CCAS / 08h30	26/11 à Aureille A la mairie / 08h30	23/12 à Pélissanne Au CCAS / 08h30
		29/10 à Alleins (Possibilité Mallemort) A la mairie / 08h30		31/12 à Alleins (Possibilité Mallemort) A la mairie / 08h30

## Avancée du projet de réfection de l'éclairage public

Cette année, la commune engage plusieurs opérations prioritaires de réfection de l'éclairage public. Il ne s'agit pas simplement de remplacer des ampoules, mais bien de moderniser l'ensemble du réseau afin d'améliorer la sécurité des déplacements et la qualité de l'éclairage.

Une attention particulière est portée aux abords de l'école, avec l'installation d'un nouvel éclairage entre le rond-point de Lambesc et l'école, le long de la route du viaduc, afin de sécuriser les trajets des enfants et des usagers de l'arrêt « Château-Bas ».

La commune modernise également son système de gestion grâce à des modules de pilotage à distance installés sur les armoires électriques, permettant une gestion plus souple et plus fiable, tout en limitant les difficultés liées à la programmation actuelle.

La rénovation de l'éclairage public de la RD7n est également prévue, afin de renforcer la sécurité sur cet axe majeur. Le passage en LED du réseau permettra de réaliser des économies d'énergie significatives et de réduire les coûts pour la collectivité.

Ce projet, attribué en mars 2025, a nécessité une procédure administrative longue (études préalables, recherche de subventions, marché public). Nous sommes conscients des délais que cela implique et mettons tout en œuvre pour accélérer les travaux, en fonction des priorités définies.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de modernisation au service de la sécurité, du confort et de la transition énergétique de notre commune.

## Coupe et abattage d'arbres

La coupe ou l'abattage se différencie du défrichage car ils ne remettent pas en cause la destination forestière du terrain. C'est une opération dirigée et soignée généralement réalisée par un professionnel et qui n'impacte pas le sol et le système racinaire des végétaux.

Les coupes désignent des prélèvements d'arbres programmés et réguliers. Elles rentrent dans le cadre de la gestion à long terme d'un patrimoine boisé. Les abattages procèdent d'interventions ponctuelles et occasionnelles le plus souvent motivées par un aléa (tempête, maladie...).

**Ces opérations peuvent être soumises à autorisation ou à déclaration préalable.**

Avant de se lancer dans les travaux, il vous faut connaître si les arbres à couper ou à abattre bénéficient d'une protection particulière (Espace Boisé Classé, périmètre de protection de Monument Historique, arbre remarquable...).

En cas de doute sur une coupe ou un abattage, il est conseillé de se renseigner auprès :

- du **service urbanisme de la commune** :

[urbanisme@vernégues.com](mailto:urbanisme@vernégues.com)

- ou du **Pôle Forêt de la DDTM des Bouches-du-Rhône** :

[ddtm-foret@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:ddtm-foret@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Ne sont pas soumis au dépôt d'une demande d'autorisation préalable :**

- l'enlèvement des arbres dangereux (arbres menaçant de s'écrouler) et des bois morts ;
- les coupes prévues dans un document de gestion durable d'une forêt privée tel un Plan Simple de Gestion, un Règlement Type de Gestion ou un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles ;
- les coupes effectuées dans le cadre de l'aménagement d'une forêt relevant du régime forestier ;
- les coupes entrant dans le cadre d'une autorisation par catégories définies par arrêté préfectoral du 30/09/2015.

### INFO

Lors des épisodes de vents forts de mars et avril, la commune a été amenée à intervenir pour abattre certains arbres présentant un risque pour la sécurité des personnes et des biens.

Ces interventions ont été réalisées à titre préventif, afin de limiter tout danger lié à la chute d'arbres fragilisés par les conditions météorologiques.

## Poursuite des projets engagés

**Les projets se poursuivent pour améliorer votre cadre de vie**

**Extension du cimetière de Cazan : anticiper les besoins et respecter la réglementation**

Face à un manque de places disponibles, la commune a engagé un projet d'extension du cimetière de Cazan. Cette démarche vise à répondre aux besoins des familles tout en respectant les obligations réglementaires en vigueur.

Dans ce cadre, il est prévu de créer des places supplémentaires, un ossuaire ainsi qu'un terrain commun. Ces aménagements sont indispensables pour assurer une gestion conforme et durable du site.

Parallèlement, un audit complet sera réalisé au cours de l'année sur les deux cimetières de la commune, à Vernégues et à Cazan. Cet état des lieux permettra de lancer les procédures administratives de reprise des concessions non renouvelées ou abandonnées, étape essentielle pour optimiser les espaces existants.

Concernant le cimetière de Vernégues, une étude plus approfondie est nécessaire. En effet, sa localisation en zone soumise à l'avis des Architectes des Bâtiments de France (ABF) ainsi qu'en secteur géotechnique spécifique impose des contraintes particulières. Ces analyses seront également engagées, dans un deuxième temps, afin de définir les orientations futures.

À terme, un programme d'embellissement des deux sites est également envisagé, pour offrir des lieux de recueillement adaptés et respectueux.



**Entretien annuel du terrain de football**



Dans le cadre de la gestion et de la préservation des équipements sportifs communaux, la commune de Vernégues a procédé à l'entretien annuel du terrain de football en pelouse naturelle.

Ces interventions techniques, indispensables au maintien d'une surface de jeu de qualité, ont consisté en plusieurs opérations spécifiques : aération du sol, régénération du gazon, réensemencement des zones dégradées et apport d'amendements adaptés.

Au-delà de l'aspect esthétique, ces travaux permettent d'assurer la sécurité des pratiquants et de garantir la durabilité de l'équipement.

Ils s'inscrivent pleinement dans la volonté municipale de soutenir la pratique sportive locale et d'offrir aux utilisateurs des conditions optimales. À ce titre, cet entretien contribue directement à permettre à l'association FC Vernégues de pratiquer ses activités dans les meilleures conditions possibles.

**Désimperméabilisation partielle du parking de l'école et réfection des accès**

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la gestion durable des eaux pluviales, la commune prévoit des travaux de désimperméabilisation d'une partie du parking de l'école, accompagnés de la réfection des voies d'accès.

Ces aménagements visent à limiter l'imperméabilisation des sols en favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie, contribuant ainsi à réduire les phénomènes de ruissellement et à préserver les ressources en eau.

Parallèlement, la reprise des voies d'accès permet d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, notamment aux abords de l'établissement scolaire.



## Raymonde LION - CALIGARIS (1928 - 2026)



Née le 08 Mai 1928 à Grans, elle n'en est pas moins Vernégaïse de souche. Un lointain parent, un PELISSIER (nom de naissance de sa grand-mère maternelle) est enterré en l'an 1600 à proximité de l'église Saint Jacques.

Après avoir passé son enfance dans les mas de la Crau, où ses parents travaillaient, elle retrouve Vernègues en 1943, puisque sa famille réintègre la maison, aujourd'hui le mas Saint Yé.

A la fin de la guerre, Raymonde commence à travailler à Mallemort dans le maraîchage, puis elle intègre la Poste du village, dont Mme DARIO (cela ne parlera qu'aux anciens) était titulaire. D'abord à vélo, puis avec son Lambretta (un booster !), elle distribuait le courrier au hameau de Cazan. Les jours de très grand froid, le Comte de Libran la ramenait au Vernègues, depuis Château-Bas, dans son automobile.

Malgré une jeunesse laborieuse, Raymonde était d'une nature enjouée et les fous rires avec ses copines étaient fréquents. Le week-end, elles allaient danser dans les bals des environs, et les cavaliers ne manquaient pas. D'ailleurs, elle rencontre Henri, son futur mari à l'Elysée, une salle de bal de Salon.

Ils se marient en Août 1957, louent la cure de l'église, avant de faire construire leur maison, rue de la Transhumance. Ils auront deux filles, Agnès et Sylvie, qui sont toujours très attachées à cette maison familiale, et au village où elles sont nées toutes les deux.

Veuve en 1998, elle reste à Vernègues, à s'occuper passionnément de son jardin, et continuant à accueillir les touristes dans le gîte de vacances "Les trois cyprès", ouvert quelques années avant la disparition de son mari.

Toutefois, en 2006, se sentant un peu seule, elle quitte son village pour s'installer dans un foyer à Salon, puis dans une maison de retraite dans la Drôme, afin de se rapprocher de ses filles qui vivent dans l'Est-Lyonnais.

Raymonde repose désormais dans le cimetière de son "cher Vernègues", comme elle disait.



## Michèle et Jean DESMOULINS

C'est avec une profonde émotion que notre commune rend hommage à Madame Michèle DESMOULINS, née en juin 1932 à Vernègues et disparue en décembre 2025, professeure en économie et social, suivie deux mois plus tard par son époux Jean DESMOULINS, vétérinaire, né en février 1928 et disparu en février 2026.

Unis par le mariage le 2 août 1958 à Vernègues, ils ont construit ensemble une vie faite d'amour, de fidélité et d'engagement, entourés de leurs trois enfants, Philippe, Dominique et François.

Michèle était profondément enracinée à Vernègues, son village natal. La maison familiale de la rue Henri de Groux, toujours habitée par François, demeure un symbole vivant de cet attachement. Elle était également l'héritière d'une lignée marquante pour notre commune : sa mère, Marcelle, institutrice du village durant toute sa carrière a marqué des générations d'enfants. Directrice de l'unique classe, elle y enseignait tous les niveaux avec passion et dévouement, laissant un souvenir impérissable dans les mémoires.

Michèle et Jean formaient un couple uni, fusionnel, animé par un amour profond l'un pour l'autre et pour leur village. Toujours présents à Vernègues, notamment lors de leurs vacances, ils n'ont jamais compté leur temps pour les autres. Discrets mais engagés, ils ont contribué à la vie locale, aux traditions, et à l'entraide, notamment à travers leur participation à la vie de la calade.

Aujourd'hui, c'est une page de l'histoire de Vernègues qui se tourne. Leur départ, paisible et sans souffrance, à seulement 2 mois d'intervalle, témoigne de ce lien indéfectible qui les unissait jusqu'au dernier souffle.

Michèle et Jean resteront dans nos cœurs comme un couple profondément attaché à notre village, une famille sincère et généreuse, qui a compté pour nous tous.

Merci, Michèle. Merci, Jean

Adessias Michèle e Jan



## JUIN

- Jeudi 4 juin : 19h00**  
Jazz des 5 continents, chapelle de Saint-Symphorien  
Buvette et restauration sur place
- Vendredi 12 juin : 19h00**  
Les 100 jours de votre équipe municipale  
Bureaux de la Police Municipale
- Samedi 13 juin : 09h30 à 12h30**  
Roulotte à Jeux  
Salle des Associations à Cazan
- Samedi 13 juin : 16h00**  
Concert Isabelle et Sauveur  
Salle des fêtes de Vernègues - Entrée gratuite
- Dimanche 14 juin : de 14h30 à 18h**  
Visite guidée du Prieuré Saint Jacques  
organisée par Lou Patrimoni Vernegau
- Jeudi 18 juin : 19h00**  
Les soirées du Prieuré Saint Jacques - Sur réservation en Mairie  
entrée payante au profit de notre Patrimoine
- Vendredi 19 juin : 19h30 - OMSC**  
Fête de la musique groupe « Get Da Funk » + DJ FA  
Place de la Mairie
- Samedi 20 juin : 16h30-19h00**  
Gala des élèves de la comédie musicale par Pando Voc Compagny  
Salle des fêtes de Vernègues
- Mardi 23 juin : 16h30**  
Kermesse de l'école - Cours de l'école élémentaire  
Jeux, buvette restauration
- Vendredi 26 juin : 19h00**  
Soirée blanche DJ BORGHI, en partenariat avec l'OMSC  
Place de la Mairie

## SEPTEMBRE

- Vendredi 04 septembre : 19h00 - OMSC**  
Soirée DJ « DJ FA » : dernière soirée de l'été  
Place de la Mairie
- Samedi 5 septembre : 9h30 - 13h00**  
Forum des associations - Salle Socio-Culturelle Cazan  
Date à venir : La Balade contée de la bibliothèque
- Samedi 12 septembre et Dimanche 13 septembre**  
Course de Côte - Vernègues
- Samedi 19 septembre : 9h à 12h**  
Permanence des élus. Locaux de la Police Municipale  
Les permanences auront lieu tous les 3èmes samedis  
de chaque mois
- Samedi 19 septembre et Dimanche 20 septembre**  
Journées du patrimoine

## NOVEMBRE

- Vendredi 6 novembre : 18h**  
Spectacle pour enfants et toute la famille  
« Abracadabrouille et Embrouille » réalisé par Pando Voc Compagny  
Salle des fêtes de Vernègues (Participation au chapeau)
- Mercredi 11 novembre : Armistice 1918**  
Cimetière de Vernègues.
- Vendredi 20 novembre**  
Soirée Beaujolais nouveau - Café communal

**Toute l'année : Les samedis des randonnées**  
Chapelle Saint-Symphorien à Cazan ou Esplanade de la Mairie à Vernègues à 9h00  
Première inscription en Mairie au : 04 90 59 36 07

## JUILLET

- Mercredi 1er juillet : 19h30**  
Concert de fin d'année organisé par l'Ecole de Musique  
Au Massif des Costes - Soirée ouverte à tous  
suivi d'un apéritif offert par l'association
- Vendredi 03 juillet : 19h00 - OMSC**  
Soirée Marco Lena - Place de la Mairie
- Samedi 4 juillet : 11h00**  
Inauguration du lavoir des Carlats et de l'Oratoire  
Organisé par la Mairie
- Jeudi 16 juillet**  
Marché Nocturne VCE - Place de la Mairie  
Artisans et commerçants locaux, restauration et buvette sur place
- Vendredi 17 juillet : 19h00 - OMSC**  
Soirée sosie « Johnny Halliday - Place de la Mairie
- Vendredi 17 juillet et Samedi 18 juillet : 18h30**  
Festival ROCK REVIVAL - Salle socio-culturelle Cazan  
Extérieur - Buvette et grillades sur place - Entrée gratuite
- Dimanche 26 juillet : 19h00**  
Diners Insolites, plateau du Vieux Vernègues  
Organisé par Provence Tourisme
- Vendredi 31 juillet : 19h00 - OMSC**  
Groupe de musique + DJ KAD - Place de la Mairie

## AOÛT

- Jeudi 13 août**  
Marché Nocturne VCE - Place de la Mairie  
Artisans et commerçants locaux, restauration et buvette sur place
- Vendredi 14 août : 19h00 - OMSC**  
Soirée cabaret - Place de la Mairie
- Samedi 15 août : 12h00 - OMSC**  
Traditionnel Repas Aioli  
15h30 concours de pétanque adultes - Place de la Mairie
- Dimanche 16 août : 10h30 - OMSC**  
Concours de contrée + concours de pétanque enfants  
Café communal et Place de la Mairie
- Vendredi 21 août : 16h30**  
Pèlerinage Saint-Symphorien - Au départ de Notre-Dame de  
 Lourdes à Vernègues vers la Chapelle Saint-Symphorie Organisé  
par Lou Patrimoni Vernegau et la Mairie  
Inauguration de l'espace Aire Chabaud organisé par la Mairie

## OCTOBRE

- Vendredi 2 / Samedi 3 et Dimanche 4 octobre**  
Journées Nationales des artistes - Prieuré Saint Jacques
- Samedi 10 octobre : Octobre rose**  
Marche Rose suivie d'une présentation de sensibilisation  
Organisé par la Mairie
- Dimanche 11 octobre : 11H00**  
Pèlerinage de Saint-Symphorien - Bénédiction des chevaux  
Départ de la Chapelle de Saint-Symphorien vers  
Notre-Dame de Lourdes à Vernègues  
Organisé par Lou Patrimoni Vernegau et la Mairie
- Vendredi 16 octobre : OMSC - 19h00**  
Soirée Karaoké / Blind Test  
Salle socio-culturelle de Cazan

## DÉCEMBRE

- Samedi 5 décembre**  
Marché de Noël

Avec 46 % des voix, notre équipe a obtenu quatre sièges au conseil municipal, le maximum atteignable pour l'opposition. Conscients de notre rôle essentiel, nous nous engageons à une opposition constructive : voter « pour » les projets bénéfiques, proposer des alternatives rigoureuses, relayer vos doléances et vous informer en toute transparence.

Lors du dernier conseil municipal nous notons que seul le montant des indemnités de fonction de Madame le Maire atteint le plafond légal, la rigueur budgétaire gagnerait à être appliquée à tous. Concernant le budget, faute de recul suffisant, nous avons choisi l'abstention. Face au déficit du café municipal, nous avons demandé si une gérance était envisagée. Madame le Maire a écarté cette option en évoquant d'autres pistes ; nous resterons attentifs à l'évolution de ce dossier. Nous saluons l'ouverture des délégations : Mme ROULAND intègre le CCAS et M. COCQ participera à l'élaboration du règlement local de publicité.

Lors de l'élection de M. ISNARD à la présidence de la Métropole, nos élus étaient présents. Si la collaboration est essentielle pour nos projets, l'influence au sein de la Métropole ne doit pas se faire au détriment de notre autonomie locale, nous serons garants d'un développement maîtrisé, respectueux de notre environnement.

Vos élus sont vos représentants, n'hésitez pas à nous faire remonter vos préoccupations, l'opposition n'est pas là uniquement pour « dire non », mais pour garantir la transparence et la démocratie.

## > BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES



### PIERRE MEYNIER - PEINTURE DÉCORATION

Peinture - Papier peint - Revêtement sols et murs Façades - Traitement des remontées capillaires

Tél : 06 04 50 18 07

Mail : p.meynier13@gmail.com

Adresse : Le Jas - Route de la Barben 13116 VERNÈGUES

## > ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

LOUIS Isaïa	28 novembre 2025
CHETELAT GINESTAR Noah	14 avril 2026
TERRANOVA Matteo	18 avril 2026
LANIÉ Aliénor	24 avril 2026

### DÉCÈS

MAZZELLA Christian	30 janvier 2026
LECINSKI Hubert	11 février 2026
VELASCO née LALLEMENT Mary	21 février 2026
BICHERON David	31 mars 2026
GARGALLO née GUIEN Monique	14 avril 2026

### MARIAGES

GODIGNON Valentin - GILLET Bérengère	le 23 janvier 2026
--------------------------------------	--------------------

### PACS

KESBI Dani - FENOLLAR Noémie	le 04 février 2026
LANCHIER Loïc - KHAMDETH Phavane	le 15 avril 2026
SIMPLOT Mathieu - DE FREITAS LIMA Camila	le 22 avril 2026

### Séance du 03/12/2025

- MA-DEL-2025-059 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT
- MA-DEL-2025-060 : BUDGET PRINCIPAL - OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2026
- MA-DEL-2025-061 : BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1
- MA-DEL-2025-062 : BUDGET ANNEXE - CAFÉ COMMUNAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1
- MA-DEL-2025-063 : BUDGET PRINCIPAL - RÉGULARISATION IMPUTATION COMPTABLE SUR EXERCICE ANTÉRIEUR
- MA-DEL-2025-064 : RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION D'EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ
- MA-DEL-2025-065 : DOMAINE - CESSION PORTION PARCELLE B 133 À MONSIEUR P
- MA-DEL-2025-066 : DOMAINE - CESSION PAR LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE DES EX-VOIES DÉPARTEMENTALES À LA COMMUNE DE VERNÈGUES - APPROBATION DU PRINCIPE ET DE LA CONVENTION DE CESSION
- MA-DEL-2025-067 : SOCIAL - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ALPILLES DURANCE 2026-2029
- MA-DEL-2025-068 : FINANCES - ATTRIBUTION DU MARCHÉ ENTRETIEN ET RÉNOVATION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE VERNÈGUES
- MA-DEL-2025-069 : INSTITUTIONS - ABROGATION DÉLIBÉRATION MA-DEL-2025-058

### Séance du 21/03/2026

- MA-DEL-2026-001 : ARRÊT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/12/2025
- MA-DEL-2026-002 : ÉLECTION DU MAIRE
- MA-DEL-2026-003 : DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
- MA-DEL-2026-004 : ÉLECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE
- MA-DEL-2026-005 : LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL
- MA-DEL-2026-006 : DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

### Séance du 01/04/2026

- MA-DEL-2026-007 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE
- MA-DEL-2026-008 : FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX
- MA-DEL-2026-009 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET PRINCIPAL
- MA-DEL-2026-010 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE CAFÉ COMMUNAL
- MA-DEL-2026-011 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DU CFU 2025 - BUDGET PRINCIPAL
- MA-DEL-2026-012 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DU CFU 2025 - BUDGET ANNEXE CAFÉ COMMUNAL
- MA-DEL-2026-013 : REFACTURATION DES FRAIS DE FOURRIÈRE AUX PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES
- MA-DEL-2026-014 : DÉTERMINATION DU NOMBRE ET ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE VERNÈGUES
- MA-DEL-2026-015 : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE DE VERNÈGUES AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE CHARGÉ DE L'ACQUISITION DE MATÉRIEL MOBILIER OU IMMOBILIER POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE HOSPITALIER DU PAYS SALONNAIS (SIVU EQUIPEMENT CHPS)
- MA-DEL-2026-016 : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE DE VERNÈGUES AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE COLLINES DURANCE (SIVU COLLINES DURANCE)
- MA-DEL-2026-017 : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE DE VERNÈGUES AU SEIN DE L'OFFICE DU TOURISME DU MASSIF DES COSTES (OT MASSIF DES COSTES)
- MA-DEL-2026-018 : DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT « DÉFENSE »

## LA VIE ASSOCIATIVE DE VERNÈGUES-CAZAN

### • A.D.E (amicale des écoles)

Financement des projets des écoles maternelle et élémentaire grâce aux cotisations et événements organisés (vide-dressing, vide-greniers...)  
Margot DUMAS-GIANETTI (Présidente)  
ade.vernegues@gmail.com - 06.52.48.16.89

### • ASSOCIATION MUSIQUE AU MASSIF DES COSTES

Cours de musique  
Eveil musical et Chorale « The Loving Voices »  
Christelle BLANC (Présidente)  
ecolemusiquevernegues@gmail.com  
06.02.63.42.96

### • LA BOULE DU VERNEGOU

Pratique de la pétanque  
Jean louis DELAINE (Président)  
labouleduvernegau@gmail.com - 06.66.51.27.88

### • CIE LA TENDRESSE

Compagnie professionnelle de spectacle vivant  
Michaël VESSEREAU (Direction artistique)  
cielatendresse@gmail.com  
contact@cielatendresse.com  
<https://www.cielatendresse.com>

### • CORPS ACCORDS

Fitness, Cross-training et Zumba  
Adeline TROUSSIER (Présidente)  
corpsaccord.ass@gmail.com - 06.70.55.96.51

### • COUTURE POP

Cours et ateliers couture pour enfants et adultes  
Pascaline SERY (Artisane couturière)  
06.82.61.07.42

### • LA CLAVE DEL SOL

Cours de Bachata et Salsa  
Monique SALSA - 06.07.70.04.92

### • LE CLUB DES SÉNIORS

Josy DECROIX (Présidente)  
jeanlouisdecroix@sfr.fr - 06.22.96.03.97

### • L'ÉPÉE D'AMBOLIACENSE

Association médiévale  
Stéphane DUMONT-CASTELLS (Président)  
lepee.damboliacense@gmail.com - 06.16.25.75.33

### • FC VERNÈGUES

Pratique du football  
Rémi ARMAND (Président)  
fcvernegues@gmail.com - 06.64.95.54.24

### • HAPPY GYM

Gym plein air et gym douce pour adultes, baby gym, multi gym enfants  
Dounia MESTAOUI  
douniamestaoui@gmail.com - 06.22.56.42.60

### • HIGHWAY TO MUSIC

Association organisant des concerts et soutenant les artistes  
Marie-Laure PIGNON  
highwaytomusic@yahoo.fr - 06.01.74.67.97

### • LE SON DES MOTS

Création de spectacles vivants pluridisciplinaires pour tout type d'établissement  
Claire PHILIPPE  
compagnie.lesondesmots@gmail.com

### • LOU PATRIMONI VERNEGOU

Mise en valeur du patrimoine, proposition d'activités (traditions, veillée Chandeleur, Noël en Provence) et lectures en provençal  
Christine COURTOT-ANDRE (Présidente)  
lou.patrimoni.vernegau@gmail.com  
06.08.64.18.45

### • O.M.S.C (Office Municipal des Sports et de la Culture)

Organisation des festivités du village  
Gaëlle TROUSSIER (Présidente)  
omsc@vernegues.com - 04.90.59.36.07

### • PANDOVOC

Atelier Comédie musicale : découverte pluridisciplinaire de la danse, théâtre et musique  
Amandine FLE  
pandovoc@gmail.com - 06.20.81.58.43

### • SOCIÉTÉ DE CHASSE DES PROPRIÉTAIRES DE VERNÈGUES

Chasse aux sangliers  
Jean-Louis DECROIX (Président)  
Jean-Louis CACHOUX (Secrétaire)  
04.90.57.33.29

### • SULIKO

Chorale : chants du monde et manifestations de chants et concerts.  
Christophe INGRASSIA (Président)  
christof.ingrassia@orange.fr - 06.48.12.34.59

### • TRAIL DES COSTES

Organisation du Trail des Costes  
Lionel FABRE (Président)  
traildescostes@gmail.com - 06.83.53.29.32

### • VERNÈGUES TOUT TERRAIN

Pratique du Vélo Tout Terrain  
Stéphane AVRIL (Président)  
verneguesvtt@gmail.com - 06.66.27.19.27

### • VERNÈGUES-CAZAN ENTREPRENDRE

Association des travailleurs indépendants et des chefs d'entreprise  
Maureen FRACCARO (Présidente)  
verneguescazanentreprendre@gmail.com

## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE :

Ouverture au public du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.  
Tél : 04 90 59 36 07 - Mail : [accueil@vernegues.com](mailto:accueil@vernegues.com)  
Madame le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

### CCAS :

Tél : 04 90 59 36 07 - Mail : [ccas@vernegues.com](mailto:ccas@vernegues.com)  
Les membres du CCAS vous reçoivent sur rendez-vous.

### AGENCE POSTALE :

Tél : 04 90 59 36 00

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	9h45 - 12h00		
13h30 - 17h00	13h30 - 17h00	13h30 - 17h00	13h30 - 17h00

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Ouverte le Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le Samedi de 9h30 à 12h00  
Tél : 04 90 59 71 95 - Mail : [bibliotheque@vernegues.com](mailto:bibliotheque@vernegues.com)

### POLICE MUNICIPALE :

Tél : - Omar MELLOUL : 06 30 41 03 98 - Patricia DIMINO : 06 33 84 04 60  
Mail : [policemunicipale@vernegues.com](mailto:policemunicipale@vernegues.com)  
Joignables du Lundi au Vendredi de 8h00 à 17h00.  
En dehors des horaires d'ouverture de la Police Municipale, merci de contacter le 17.

### SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE :

Gestion du périscolaire et de la cantine  
Tél : 06 25 22 67 95  
(Mme VASSEUR, responsable)  
Mail : [serviceenfance@vernegues.com](mailto:serviceenfance@vernegues.com)

### ÉCOLE MATERNELLE :

Tél : 04 90 59 15 08 (Mme CHAIX, directrice)

### PÔLE INFOS SÉNIORS DU PAYS SALONNAIS :

Tél : 04 90 44 13 17  
Mail : [contact@infosseniors@alliage13.com](mailto:contact@infosseniors@alliage13.com)

**MÉDECIN :** Docteur GROSMANGIN - 04 90 59 34 00 - [Doctolib.fr](http://Doctolib.fr)

**INFIRMIERS LIBÉRAUX :** Clément BOUCHOUX : 07 85 63 56 41 - Robin STENGEL : 06 71 88 59 57

**POMPIERS DE LAMBESC :** 04 42 92 99 71 **POMPIERS DE PÉLISSANNE :** 04 90 17 54 70

**GENDARMERIE DE MALLEMORT :** 04 90 57 40 14

### NUMÉROS D'URGENCE :

**SAPEURS-POMPIERS : 18 / POLICE SECOURS : 17 / SAMU : 15 / PHARMACIE DE GARDE : 3237**



# FÊTE DE LA MUSIQUE

**VENDREDI 19 JUIN**

**DE 19H00 À 01H00**

**PLACE DE LA MAIRIE - VERNÈGUES**

**GROUPE DE FUNK**

**“GET DA FUNK”**

**DJ FA AUX PLATINES !!!**

**SOIRÉE FESTIVE**

**GRILLADES/FRITES : 15 €**

**FORMULE ENFANT (- de 12 ans) : 6 €**

**RÉSA AVANT LE 17 JUIN : 04.90.59.36.07**